



Octobre 2023

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 13, numéro 8

Pour urgences de fin de semaine
(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)
418 225-6305

Nouvel outil mensuel pour avoir un aperçu rapide des activités de loisirs du mois à venir. Il sera inséré dans le Babillard et vous le retrouverez également sur la page Facebook de l'aréna et celle de la municipalité.

Dans ce numéro:

2023

NOVEMBRE ACTIVITÉS LOISIRS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	J jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2 PATIN LIBRE 19H	3	4
5	6 SOIRÉE JEUX SOCIÉTÉS 8+ 18H-20H30	7 CLUB DE MARCHÉ 9H	8	9 PATIN LIBRE 19H	10	11 MARCHÉ DE NOËL 9H-15H
12	13	14 CLUB DE MARCHÉ 9H	15 BINGO DES AÎNÉS 13H	16 PATIN LIBRE 19H	17 PÉDAGOGIQUE PATIN LIBRE PM	18
19	20 CLUB DE MARCHÉ 9H	21	22	23 PATIN LIBRE 19H	24 CINÉMA FAMILIAL 19H	25
26	27	28 CLUB DE MARCHÉ 9H	29	30 PATIN LIBRE 19H		

PEUT ÊTRE SUJET À CHANGEMENT

Procès-verbal 10 octobre 2023; Conseil municipal; Dates réunions;	2-5
Offre d'emploi: Journalier / Opérateur de machinerie; Dépôt de feuilles mortes	5
La vaccination des enfants	6-7
Desjardins: Bourses d'études, conseil d'administration	8-9
Rôle d'évaluation municipale	10
Lecture des compteurs d'eau	11
Aide alimentaire; Service Le Sillon; Conteneurs à déchets	12
Transporteurs recherchés; Comité consultatif d'urbanisme; Horaire bureau municipal; Voyages de terre; Civisme; Logements HLM	13
École d'évangélisation père E. Tardif; Yoga multi générationnel; Salon des artistes et artisans	14
Taxes municipales 2023: Informations diverses; Premiers répondants;	15
Taxi collectif; Escouade canine	16
Société historique de St-Côme de Kennebec et de Linière; Conférence organisée par le Cercle des Fermières	17
Association bénévole Beauce-Sartigan; Location salle Optimiste; Location salle paroissiale; Marché de Noël	18
Loisirs: Soirée jeux de société, Bingo des Aînés; Changement d'heure et vérification des avertisseurs de fumée	19
Vidange de fosse septique: Consignes, cédule	20
Disposition des bacs; CEPS Bce-Etch.; Groupe Espérance et Cancer; Fonds et mesures aux entreprises	21
FADOQ; Comptoir d'Aubaines; HLM; Transport Autonomie; Havre l'Éclaircie; Service incendie	22
Bibliothèque municipale: Nouveautés	23
Horaires bibliothèque pour le mois de novembre; Bingo mensuel; Disposition des carcasses de gibier	24
Répit familial; Dépôt huiles; Encombrants ménagers; Vie Active	25
Développement économique	26
Centre d'écoute CEPS Bce-Etch.; Recyclage; Lampadaires défectueux; Bande riveraine; Conférence Centre Femmes de Beauce	27
Prêt matériel médical; Installation garage de toile	28

St-Côme en Action, 2e édition, un succès!

La 2e édition de ce bel événement se tenait le samedi 14 octobre dernier avec près de 600 participants. Ce qui a permis la remise d'un chèque de 3,000\$ à Groupe Espérance et Cancer. L'organisation tient à remercier les participants et un merci spécial aux précieux bénévoles. Une 3e édition est déjà confirmée pour le 19 octobre 2024. À inscrire à l'agenda!

Bravo à tous! À l'an prochain!



ASSEMBLÉE DU CONSEIL

MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 10 octobre 2023.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2023 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL)

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

23-10-218 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que l'on adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2023 tel que présenté.

COMPTES À ACCEPTER

23-10-219 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois de septembre 2023 soient acceptés selon les chèques M2300520 à M2300523, C2300524 à C2300582 et L2300231 à L2300259 pour un déboursé total de 601 564.12 \$ incluant les salaires.

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 399-2023 CRÉANT UNE RÉSERVE FINANCIÈRE AYANT POUR OBJET LA VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS D'ÉPURATION DES EAUX USÉES ET LE REMPLACEMENT DE CERTAINS ÉQUIPEMENTS RELIÉS AU SYSTÈME D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

23-10-220 ATTENDU QUE la Municipalité a la gestion d'un réseau d'égout sanitaire comprenant un système d'épuration des eaux usées qui dessert un secteur de la Municipalité;

ATTENDU QUE les étangs d'épuration des eaux usées doivent, de façon récurrente, faire l'objet d'une vidange des boues qui s'y accumulent, ce qui entraîne une dépense importante et inévitable;

ATTENDU QUE le système de traitement des eaux usées comporte une multitude d'équipements mécaniques dont le remplacement peut être requis pour assurer le bon fonctionnement des opérations d'assainissement des eaux usées;

ATTENDU QU'il est d'intérêt public de mettre en place une réserve financière à ces fins, notamment afin d'éviter d'imposer un fardeau fiscal important de manière ponctuelle pour que la Municipalité puisse rencontrer ses obligations financières;

ATTENDU QUE les articles 1094.1 et suivants du Code municipal permettent la création d'une telle réserve financière pour le bénéfice du secteur desservi par le réseau d'égout sanitaire;

ATTENDU QU'un avis de motion accompagné du dépôt du projet de règlement a été donné lors de la séance du conseil municipal tenue le 11 septembre 2023.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le règlement 399-2023 ayant pour objet la création d'une réserve financière pour la vidange des boues des étangs d'épuration des eaux usées et le remplacement de certains équipements est et soit adop-

té et que le conseil décrète et statue par le présent règlement ce qui suit :

ADOPTION DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT 400-2023 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 198-09 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION D'UNE TAXE AUX FINS DU FINANCEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 286-2016

23-10-221 CONSIDÉRANT QUE la Loi sur la sécurité civile prévoit que toute municipalité locale, à l'exception d'un village nordique, doit s'assurer des services d'un centre d'urgence 9-1-1 afin de répondre aux appels d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la taxe municipale pour le 9-1-1 est l'une des sources de financement permettant aux municipalités d'assurer leur financement;

CONSIDÉRANT QUE le 28 septembre 2023 est entré en vigueur le Règlement modifiant le Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 édicté par le gouvernement;

CONSIDÉRANT QUE toute modification au Règlement encadrant la taxe municipale pour le 9-1-1 nécessite que les municipalités ajustent leur règlement, conformément à l'article 244.70 de la Loi sur la fiscalité municipale (LFM);

CONSIDÉRANT QUE l'article 244.69 de la LFM stipule que l'adoption d'un tel règlement n'a pas à être précédée d'un avis de motion et d'un projet de règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte le règlement 400-2023 modifiant le règlement 198-09 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 911 et abrogeant le règlement 286-2016.

APPUI CPTAQ – LOT 6 357 391 – ROUTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY

23-10-222 ATTENDU qu'une demande est faite auprès de la CPTAQ par le propriétaire du lot 6 357 391 sur la route du Président-Kennedy, afin d'autoriser une utilisation à une fin autre que l'agriculture ainsi que l'aliénation d'une partie du lot 6 357 391 en faveur des propriétaires du lot 3 942 788 en échange d'une partie du lot 3 942 788. Les deux parties auraient la même superficie, soit 826.2 mètres carrés chacune.

ATTENDU que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole;

ATTENDU qu'aucun espace approprié qui pourrait satisfaire la demande n'est disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que le conseil appuie la demande faite à la CPTAQ afin d'autoriser une utilisation à une fin autre que l'agriculture ainsi que l'aliénation d'une partie du lot 6 357 391 en faveur des propriétaires du lot 3 942 788 en échange d'une partie du lot 3 942 788.

APPUI CPTAQ – LOT 4 891 170 – 1468, RANG 7 – MODIFICATION RÉSOLUTION 23-09-201

23-10-223 ATTENDU que l'on souhaite modifier la résolution no 23-09-201 afin qu'elle se lise comme suit :

ATTENDU qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite par le propriétaire du 1468, rang 7, lot 4 891 170, afin d'autoriser son projet de musée de l'acériculture (ferme pédagogique) intégré à sa cabane à sucre actuelle;

ATTENDU que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole;

ATTENDU qu'aucun espace approprié qui pourrait satisfaire la demande n'est disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole;

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ, concernant le lot 4 891 170, afin d'autoriser un musée de l'acériculture (ferme pédagogique) intégré à sa cabane à sucre actuelle.

APPUI CPTAQ – LOTS 3 747 558 ET 3 747 559 – 881, ROUTE LANGEVIN – MODIFICATION RÉSOLUTION 23-06-153

23-10-224 ATTENDU que l'on souhaite modifier la résolution no 23-06-153 afin qu'elle se lise comme suit :

ATTENDU qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite par le propriétaire du 881, route Langevin, lots 3 747 558 et 3 747 559, afin qu'il puisse regrouper ces deux lots et ainsi avoir une superficie et une façade au chemin réglementaires pour permettre la construction d'une résidence avec installation septique et puits artésien;

ATTENDU que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable;

ATTENDU qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole;

ATTENDU qu'aucun espace approprié qui pourrait satisfaire la demande n'est disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole;

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le conseil appuie la demande d'autorisation à la CPTAQ, concernant les lots 3 747 558 et 3 747 559, afin de regrouper les deux lots et ainsi avoir une superficie et une façade au chemin réglementaires pour permettre la construction d'une résidence avec installation septique et puits artésien.

DÉROGATION MINEURE – LOT 4 332 891 – ROUTE DU PRÉSIDENT-KENNEDY

23-10-225 Nature et effets

La demande de dérogation mineure consiste à autoriser la construction d'une nouvelle résidence qui sera située en angle avec la route du Président-Kennedy.

Identification du site concerné

Lot 4 332 891 cadastre du Québec

Le comité consultatif d'urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure concernant le lot 4 332 891, sur la route du Président-Kennedy.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure concernant le lot 4 332 891, afin d'autoriser la construc-

tion d'une nouvelle résidence qui sera située en angle avec la route du Président-Kennedy.

PERSONNE DÉSIGNÉE (INSPECTEUR AGRAIRE) – NOMINATION M. RENÉ LARIVIÈRE

23-10-226 ATTENDU que dans le cadre de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité doit désigner une personne pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de cette loi;

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on nomme M. René Larivière comme personne désignée (inspecteur agraire) pour la municipalité.

INSPECTEUR MUNICIPAL – NOMINATION M. RENÉ LARIVIÈRE

23-10-227 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on nomme M. René Larivière comme inspecteur municipal pour la municipalité.

MRC BEAUCE-SARTIGAN – ENTENTE SERVICE EN MATIÈRE D'APPLICATION DES RÉGLEMENTS D'URBANISME

23-10-228 ATTENDU l'offre de service faite à notre municipalité par la MRC de Beauce-Sartigan concernant un service d'application des règlements d'urbanisme ;

ATTENDU le protocole d'entente intermunicipale adopté par la MRC de Beauce-Sartigan venant préciser les modalités techniques et administratives reliées à ce service offert sur une base volontaire aux municipalités intéressées;

ATTENDU les dispositions des articles 569 et suivants du Code municipal concernant les ententes intermunicipales;

ATTENDU que cette entente aura une durée d'un an renouvelable et que notre municipalité pourra signifier son intention d'y mettre fin avant le 15 octobre de chaque année;

ATTENDU que notre municipalité est consciente de ses obligations à titre d'employeur;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet

Secondé par M. Steven Lebel

Et résolu unanimement

- D'adhérer à compter du 1er octobre 2023 à l'entente intermunicipale de la MRC de Beauce-Sartigan pour "La fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme, du règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2)";

De désigner, en vertu de l'article 3 de l'entente, les personnes engagées à cette fin par la MRC pour agir à titre d'inspecteurs responsables de l'application des règlements prévus à l'entente;

De confier à M. René Larivière, inspecteur local, les responsabilités et tâches identifiées à l'annexe A de l'entente;

D'autoriser le maire, M. Gabriel Giguère, et la directrice générale, Mme Chantal Poulin, à signer pour et au nom de la municipalité ladite entente intermunicipale avec la MRC de Beauce-Sartigan.

ENTENTE SERVICE EN MATIÈRE D'APPLICATION DES RÉGLEMENTS D'URBANISME – DÉSIGNATION INSPECTEURS DE LA MRC

23-10-229 CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale entre la municipalité et la MRC de Beauce-Sartigan pour la fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs au traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) par le service d'aménagement et de développement du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 3 de l'entente, la municipalité doit nommer les fonctionnaires désignés de la MRC qui devront voir à l'application des responsabilités et des tâches décrites à l'annexe A de cette entente;

EN CONSÉQUENCE,

il est proposé par, Mme Bianca Perreault secondé par, M. Jean-Denis Paquet et résolu unanimement de mandater les fonctionnaires de la MRC ci-après identifiés pour appliquer les tâches identifiées à l'annexe A de l'entente intermunicipale :

Mme Stéphanie Gagnon

M. Olivier Champagne

Mme Catherine Parent-Pelletier

Mme Marie Sol Lemieux

ENTENTE SERVICE EN MATIÈRE D'APPLICATION DES RÉGLEMENTS D'URBANISME – DÉSIGNATION INSPECTEUR LOCAL

23-10-230 CONSIDÉRANT l'entente intermunicipale entre la municipalité et la MRC de Beauce-Sartigan pour la fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs au traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) par le service d'aménagement et de développement du territoire de la MRC de Beauce-Sartigan;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 3 de l'entente, la municipalité doit nommer un inspecteur local qui devra voir à l'application des responsabilités et des tâches décrites à l'annexe A de cette entente;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par, M. Steven Lebel, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement de confier à M. René Larivière les responsabilités et tâches identifiées à l'annexe A de l'entente intermunicipale.

PROJET RÉGIONAL EN HABITATION

23-10-231 CONSIDÉRANT que notre MRC et nos municipalités ne possèdent pas de ressource dédiée à la question du logement et de l'habitation;

CONSIDÉRANT que les travaux réalisés dans le cadre de ce projet permettraient d'outiller les municipalités, tant pour la durée du projet que pour les années à venir;

CONSIDÉRANT que ce projet bénéficie d'une aide financière importante (80%);

CONSIDÉRANT que le dossier habitation fait partie des outils de planifications stratégiques suivants auxquels citoyens, élus, organismes communautaires et entreprises ont participé : plan d'action MADA/Famille MRC, plan d'action de plusieurs municipalités de la MRC, plan d'action en habitation de notre MRC, plan d'action en immigration et priorité de la Table stratégique en immigration de Beauce;

CONSIDÉRANT que dans la nouvelle mouture des orientations gouvernementales en aména-

gement du territoire (OGAT), les MRC devront élaborer un diagnostic sur le logement;

CONSIDÉRANT que les municipalités participantes ont la possibilité de prendre la somme requise pour combler le 20% dans la PDT volet local.

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement

QUE la municipalité de St-Côme-Linière confirme à la MRC de Beauce-Sartigan son intérêt à participer au projet régional en habitation;

QUE la municipalité de St-Côme-Linière confirme sa participation financière au projet via la PDT volet local.

TOURNÉE C'EST CHEZ-NOUS 2024

23-10-232 Attendu que le conseil municipal a pris connaissance du projet « Tournée c'est chez-nous! » offert à toutes les municipalités de Beauce-Sartigan;

Attendu que la MRC est responsable de la coordination du projet;

Attendu que les Amants de la scène assurent l'embauche des techniciens et des artistes et gèrent l'équipement technique;

Attendu que le projet est réalisé avec le soutien financier de l'Entente de développement culturel de la MRC de Beauce-Sartigan;

Attendu que la Municipalité est invitée à être partenaire dans ce projet et s'engage à organiser cette activité;

En conséquence, il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que la Municipalité de St-Côme-Linière :

Confirme son intérêt à réaliser un spectacle dans le cadre de la Tournée c'est chez-nous en 2024;

S'engage à investir un montant maximal de 1 000 \$ pour participer au projet;

S'assure de respecter les besoins techniques et d'avoir les autorisations nécessaires pour la réalisation du spectacle;

Nomme Mme Brigitte Drouin et Mme Lucie Gilbert comme représentantes de la municipalité pour participer au comité organisateur.

MTQ – ENTENTE DE COLLABORATION POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX – DOSSIER NON-ACCÈS – DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES

23-10-233 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente de collaboration no 202494 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable concernant le projet 154-21-0310 (dossier du non-accès).

OFFRE DE SERVICES – BLANCHETTE VACHON – RAPPORTS FINANCIERS 2023

23-10-234 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services présentée par Blanchette Vachon pour produire les rapports financiers de fin d'année 2023 tel que décrit dans leur offre reçue en date du 26 septembre 2023, et ce, pour un montant de 16 900\$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – LES POMPES M.C. INC. – TESTS DE POMPAGE PUIXS NO 5

23-10-235 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services des Pompes M.C. Inc., datée du 12 septembre 2023, au coût de 8 020\$ plus taxes, pour la location et l'installation des équipements de pompage temporaire pour le puits no 5.

OFFRE DE SERVICES – DURAND MARQUAGE ET ASSOCIÉS INC. – TRAVAUX DE MARQUAGE

23-10-236 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de Durand Marquage et associés Inc., datée du 11 septembre 2023, au coût de 8 255\$ plus taxes, pour des travaux de marquage sur les chemins de la municipalité.

PROGRAMMATION TECQ 2019-2024

23-10-237 ATTENDU que :

La municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux version #6 ci-jointe comporte des coûts réels vérifiables et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019 - 2024 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version #6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

PAFIRSPA – APPUI PROJET MUNICIPALITÉ ST-THÉOPHILE

23-10-238 ATTENDU que le conseil municipal de Saint-Théophile désire mettre sur pieds un projet d'envergure, soit une construction de patinoire réfrigérée avec structure couverte ainsi que d'un bâtiment de services connexes, en vue d'offrir à plusieurs clientèles du sud de la Beauce une infrastructure qui permettra de valoriser l'activité physique et les activités récréatives ;

ATTENDU que parmi les clientèles touchées par ce projet, l'on retrouve :

les jeunes du primaire de l'École des Bois-Francis mais également des écoles des environs ;

les familles et citoyens de toutes les municipalités avoisinantes et de la région ;

les ligues sportives (principalement de hockey et / ou de patinage artistique) de la région;

ATTENDU qu'un tel projet aurait des impacts positifs sur notre région incluant les citoyens de nos municipalités;

ATTENDU que le conseil municipal de Saint-Théophile souhaite déposer une demande au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIRSPA) ainsi qu'une demande d'aide financière à Desjardins dans le cadre du fonds d'aide au développement du milieu ainsi que de celui du fonds du grand mouvement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement

QUE le conseil de la municipalité de St-Côme-Linière appuie le projet de la Municipalité de Saint-Théophile pour son projet de préau et patinoire réfrigérée afin que ce dernier puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air ainsi que de l'aide financière des fonds de Desjardins.

PAFIRSPA – AUTORISATION DÉPÔT PROJET

23-10-239 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement

QUE la municipalité de St-Côme-Linière autorise la présentation du projet de "Clôture au terrain de basketball" au ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la municipalité de St-Côme-Linière à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier, à assumer tout dépassement de coûts généré par les travaux et à ne pas accorder de contrat relatif à des coûts directs avant l'obtention d'une lettre d'annonce de la ministre;

QUE la municipalité de St-Côme-Linière désigne Mme Chantal Poulin, directrice générale comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus.

PELLE MÉCANIQUE JOHN DEERE – FIN CONTRAT DE LOCATION

23-10-240 ATTENDU que le contrat de location de la pelle John Deere prend fin le 8 mars 2024;

ATTENDU que nous devons aviser John Deere Financial Inc., cinq (5) mois avant la fin du contrat de location, de notre intention étant de soit

retourner l'équipement loué au concessionnaire ou d'en faire l'achat aux conditions prévues dans le contrat de location;

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Jean-Denis Paquet et résolu que l'on retourne la pelle mécanique John Deere au concessionnaire et que l'on acquitte les frais prévus à cet effet dans le contrat de location.

M. Simon Breton, M. Steven Lebel et Mme Bianca Perreault sont contre cette proposition.

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Steven Lebel et résolu que l'on procède à l'achat de la pelle mécanique John Deere selon les conditions prévues au contrat de location.

M. Alain Dumas et M. Jean-Denis Paquet sont contre cette proposition.

Mme Bianca Perreault est pour cette proposition.

La seconde proposition est adoptée majoritairement.

FORMATION POMPIERS – PROGRAMME POMPIER 1

23-10-241 Attendu que le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel et qu'il a été reconduit en 2019;

Attendu que ce Programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce Programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de St-Côme-Linière prévoit la formation de trois (3) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Beauce-Sartigan en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, appuyé par M. Alain Dumas et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Beauce-Sartigan.

ENTENTE LOCATION DE LOCAUX – GESTION MARILIE TANGUAY INC. – DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES

23-10-242 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, soient les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente avec Gestion Marilie Tanguay Inc. concernant la location des locaux au 1362, rue Principale aux conditions entendues et plus amplement décrites dans l'entente.

VENTE DE TERRAIN PARC INDUSTRIEL – LOT 6 459 371 – RENONCIATION DROIT DE PRÉEMPTION

23-10-243 ATTENDU que la clause spéciale dans l'acte de vente intervenue entre la Municipalité de St-Côme-Linière et Les Constructions Sylvain Demers Inc., portant le numéro 27 061 857, prévoit que le vendeur (la municipalité) peut accepter un nouvel acheteur qui devra toutefois s'engager aux mêmes clauses et conditions;

ATTENDU que la municipalité souhaite renoncer à son droit de préemption pour l'acte de vente numéro 27 061 857 pour le présent acquéreur seulement, se réservant expressément la même préférence d'achat pour l'avenir;

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement

QUE l'on accepte la vente à intervenir entre Les Constructions Sylvain Demers Inc. et Duquet Immobilisations Inc, pour le lot 6 459 371, aux mêmes clauses et conditions convenues initialement;

QUE la municipalité renonce à son droit de préemption pour le présent acquéreur seulement, se réservant expressément la même préférence d'achat pour l'avenir;

QUE l'on consent à prolonger de 12 mois le délai d'obligation de construire portant ainsi la date limite au 3 mars 2025.

DEMANDE DE COMMANDITE – ASSOCIATION SOCCER ST-CÔME

23-10-244 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 10 \$ par inscription à l'Association soccer St-Côme. Le montant total de l'aide financière, pour la saison 2023, sera donc de 1 270\$ pour les 127 jeunes.

Prochaines assemblées

régulières du conseil municipal 2023

Lundi le 13 novembre, 19h

Lundi le 11 décembre, 19h

Prenez note que les assemblées ont lieu à la salle Optimiste, au 2e étage de l'aréna.

Conseil municipal

Gabriel Giguère, maire

Simon Breton, conseiller poste 1

Bianca Perreault, conseillère poste 2

Yvan Bélanger, conseiller poste 3

Steven Lebel, conseiller poste 4

Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5

Alain Dumas, conseiller poste 6

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomelinier.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



Dépôt de feuilles mortes

Le dépôt des sacs de feuilles mortes est situé au garage municipal, au 1555, route Kennedy. Les feuilles doivent être obligatoirement dans des sacs (sacs à ordures pas trop gros). Il ne doit y avoir que des feuilles. Notez que ces sacs ne seront pas ramassés avec la collecte régulière des ordures.

Vous pourrez apporter vos sacs jusqu'au dimanche 19 novembre.

Nous vous remercions de votre collaboration!



MUNICIPALITÉ DE
SAINT-CÔME-LINIÈRE

**OFFRE D'EMPLOI
JOURNALIER / OPÉRATEUR
DE MACHINERIE**

Principales fonctions :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, faire l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, capacité de conduire divers équipements, effectuer des travaux de déneigement, effectuer le chargement des camions, l'entretien normal des camions et toutes les tâches de journalier.

Statut de l'emploi :

Temps plein, 40 heures / semaine
Permanent, à l'année

Exigences :

Permis de conduire valide, classe 3

Expérience pertinente en déneigement et en mécanique constitue un atout

Bon jugement, responsable, honnête et débrouillard

Conditions de travail :

Salaire selon la convention collective

Avantages sociaux (REER, assurance collective, congés fériés, congés sociaux, congés mobiles, congés de maladie)

Les personnes intéressées doivent déposer leur candidature par écrit au bureau municipal, par la poste à l'attention de Mme Chantal Poulin, au 1408, rue Principale, St-Côme-Linière (Qc) G0M 1J0, par courriel : st-come@stcomelinier.com



La vaccination des enfants:

un rendez-vous à ne pas manquer!

VÉRIFIER SI VOTRE ENFANT EST À JOUR DANS SA VACCINATION

Les vaccins sont **plus efficaces** s'ils sont administrés au bon moment! Prenez rendez-vous aux 5 moments clés prévus au calendrier vaccinal afin d'offrir à votre enfant la **melleure protection possible**.

Si votre enfant a dépassé l'âge recommandé, prenez quand même rendez-vous afin de rattraper les doses de vaccin manquées.

Le professionnel de la santé pourra vous conseiller lors du rendez-vous.



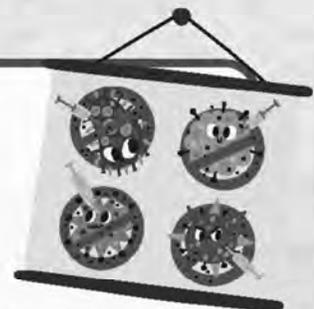
VACCIN	À 2 mois	À 4 mois	À 12 mois	À 18 mois	Entre 4-6 ans
Diphtérie-coqueluche-tétanos-Hépatite-B-polio-Hib	•	•	• (sans hépatite B)		
Pneumocoque	•	•	•		
Rotavirus	•	•			
Méningocoque C				•	
Rougeole-rubéole-oreillons-varicelle			•	•	
Diphtérie-coqueluche-tétanos-polio					•
Hépatite-A-hépatite B				•	

Source: MSSS (2021). Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)

AUTRES VACCINS RECOMMANDÉS SELON L'ÉTAT DE SANTÉ DE VOTRE ENFANT

Si votre enfant a une maladie chronique, un problème cardiaque ou est immunodéprimé, il est recommandé de recevoir les vaccins contre la COVID-19 et la grippe, à partir de l'âge de 6 mois.

Pour plus d'information → [Québec.ca/vaccinCOVID](https://quebec.ca/vaccinCOVID) | [Québec.ca/vaccinGRIPPE](https://quebec.ca/vaccinGRIPPE)



Québec

TRUCS ET ASTUCES LORS DE LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

- Apportez le carnet de vaccination de votre enfant avec vous à tous ses rendez-vous médicaux. Le professionnel de la santé pourra vérifier si votre enfant est à jour dans sa vaccination.
- Après le rendez-vous vaccinal, prenez tout de suite le prochain rendez-vous avant de quitter le CLSC. Assurez-vous de l'ajouter à votre agenda personnel.
- S'il n'est pas possible de prendre rendez-vous, immédiatement, ajoutez un rappel à votre agenda 1 mois avant la période recommandée pour ne pas oublier de rappeler le CLSC.
- Gardez le carnet de vaccination de votre enfant dans un endroit sécuritaire, afin de le retrouver facilement lorsque vous en aurez besoin. Avez-vous pensé en faire une copie en le prenant en photo ou en le numérisant ?



**PRENEZ RENDEZ-VOUS
DANS UN CLSC
PRÈS DE CHEZ VOUS**



COMMENT VÉRIFIER LE CARNET DE VACCINATION DE VOTRE ENFANT

- 1** Le carnet de vaccination de votre enfant contient un tableau avec chacun des vaccins recommandés selon son âge (voir exemple ci-haut). Le carnet est ensuite séparé en sections pour chaque maladie pour laquelle un vaccin est recommandé.
- 2** Comparez les vaccins inscrits dans les différentes sections avec les vaccins du carnet de vaccination et le nombre de doses indiquées dans le calendrier vaccinal.
- 3** Si vous remarquez que votre enfant n'est pas à jour dans la vaccination recommandée pour son âge, prenez rendez-vous dans un CLSC près de chez vous.

Si votre enfant a été vacciné à l'extérieur du Québec, informez-vous auprès d'un professionnel de la santé. Il peut identifier les vaccins nécessaires pour compléter la protection de votre enfant.



En cas de perte du carnet de vaccination, vous pouvez demander une copie de la liste des vaccins déjà administrés à votre enfant (voir démarche en ligne via le code QR).



QUESTIONS ET SOUTIEN

Vous pouvez obtenir plus d'information sur la vaccination auprès d'un médecin ou d'un professionnel de la santé, notamment en appelant au 811.

Du succès dans tes études

35 BOURSES D'ÉTUDES TOTALISANT 18 500 \$

BOURSES D'ÉTUDES

SECONDAIRE	PROFESSIONNEL ET COLLÉGIAL	UNIVERSITAIRE
10 X 200 \$	10 X 500 \$	10 X 750 \$

BOURSES DE PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

2 BOURSES DE 500 \$

BOURSES D'EXCELLENCE

3 BOURSES DE 1000 \$
VERSÉS DANS CES CATÉGORIES :

Arts et culture
Engagement communautaire
Sports

Soumets ta candidature entre le 6 novembre 2023 et le 5 janvier 2024. Formulaire d'inscription et règlements disponibles en caisse ou en ligne. desjardins.com/boursessuddelabeauce

Certaines conditions ou modalités s'appliquent



Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce

Là pour vous représenter



Fanny Bisson
présidente



Marc McCollough
vice-président



Suzanne Campeau
secrétaire



Nicole Caron
administratrice



Lukas Cormier
administrateur



Dany Desjardins
administrateur



Caroline Larivière
administratrice



Jocelyne Lavoie
administratrice



Marc-Antoine Poulin
administrateur



Marco Poulin
administrateur

Les membres du conseil d'administration sont à l'écoute des membres. N'hésitez pas à leur faire entendre votre voix.

AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-CÔME-LINIÈRE

RÔLE TRIENNAL 1^{RE} ANNÉE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière de la susdite municipalité :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Municipalité de St-Côme-Linière pour les années 2024, 2025 et 2026, est déposé au bureau de la directrice générale/greffière-trésorière, sis au 1408, rue Principale à St-Côme-Linière, en date du 18 octobre 2023

Ledit rôle d'évaluation peut être consulté durant les heures normales de bureau;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024;

Cette demande de révision doit, sous peine de rejet :

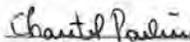
a) être faite sur le formulaire prescrit au premier alinéa de l'article 263, paragraphe 2^o, de la Loi sur la fiscalité municipale et intitulée "**Demande de révision du rôle d'évaluation foncière**". Le formulaire est disponible au bureau municipal et à la MRC de Beauce-Sartigan;

b) être accompagnée de la somme d'argent déterminée par règlement de la MRC de Beauce-Sartigan, et ce, conformément à l'article 263.2 de la Loi sur la fiscalité municipale;

c) être déposée à la MRC de Beauce-Sartigan, sise au 2727, boulevard Dionne à St-Georges ou de toute manière autrement prescrite par ledit règlement.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ À ST-CÔME-LINIÈRE, CE 23^E JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DE L'AN 2023



Directrice générale / Greffière-trésorière

Informations concernant l'évaluation municipale pour les années 2024, 2025 et 2026 déposée par le service d'évaluation de la MRC de Beauce-Sartigan

Vous pouvez consulter dès maintenant votre nouvelle évaluation municipale via le rôle d'évaluation en ligne sur GoNet (site internet de la municipalité: www.st-comelinier.com, onglet services, rôle d'évaluation). Si vous n'êtes pas en mesure de consulter en ligne, il est possible de vous adresser au bureau municipal.

Dans le cas où vous voulez demander une révision, il faut d'abord contacter le service d'évaluation de la MRC de Beauce-Sartigan au (418) 228-8418. Ils vous expliqueront votre dossier. Suite aux explications, si vous souhaitez toujours entreprendre les démarches pour une révision, la MRC vous remettra un formulaire et vous expliquera toutes les étapes jusqu'au tribunal administratif. À noter que pour déposer une demande de révision, il y a des coûts. La date limite pour déposer la demande est le 30 avril 2024.

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2023

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2024.

Il suffit de se rendre sur notre site internet: www.stcomelinere.com

Remplir le formulaire «déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES».

Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire). Cliquer sur «Envoyer»

Pour ceux qui ne sont pas en mesure de procéder ainsi, veuillez communiquer avec nous: 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.



L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce-Sartigan

(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)

Objectif de l'aide alimentaire:

Offrir une alternative en dépannage et en autonomie alimentaire aux personnes et familles vulnérables de la MRC de Beauce-Sartigan.

Pour qui:

Les personnes seules, en couple ou les familles à faible revenu demeurant dans la MRC de Beauce-Sartigan.

La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com



Partenaires du développement social

Aider sans s'épuiser

Le Siillon

Une personne de votre entourage semble avoir un trouble majeur en lien avec sa santé mentale? N'hésitez pas à communiquer avec nous!

TERRITOIRE: BEAUCE-ETCHEMINS

NOS SERVICES

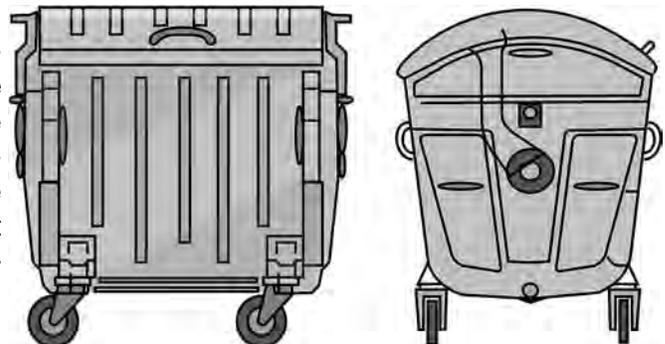
INTERVENTIONS INDIVIDUELLES & FAMILIALES
GROUPE D'ENTRAIDE | GROUPE PSYCHO-ÉDUCATIF | SENSIBILISATION

418-227-6464 | www.lesillon.com

Aux utilisateurs de conteneurs à déchets:

L'entrepreneur responsable de la cueillette des déchets rappelle aux utilisateurs de gros conteneurs que si le conteneur déborde et que le couvercle ne ferme pas, ils ne seront pas en mesure de le vider. Le couvercle doit être fermé en tout temps afin qu'aucune matière ne tombe par terre ou sur le camion pendant la collecte. Si une telle situation se produit, le conteneur ne pourra donc pas être vidé.

Merci de votre collaboration.





TRANSPORTEURS RECHERCHÉS (Taxis adaptés)

Transport Autonomie Beauce-Etchemins est responsable du service de transport adapté et collectif dans les MRC Beauce-Sartigan et Les Etchemins.

Il y a présentement un manque de transporteurs (taxi adapté) et de chauffeurs pour répondre aux besoins grandissants de notre clientèle à mobilité réduite.

Vous êtes intéressé à devenir propriétaire de votre taxi adapté ou être seulement conducteur.

Communiquez avec Transport Autonomie Beauce-Etchemins (M. Yves Vachon, directeur) **418-227-1691**

**Bureau municipal
Heures d'ouverture**

Du lundi au jeudi:

8 h - 12 h 00

13 h - 16 h 30

Vendredi :

8 h - 12 h 00

Avis aux citoyens

Voyages de terre

Si vous êtes intéressés à recevoir de la terre lors de travaux municipaux, veuillez appeler le (418) 685-3825 poste 401

Ou envoyez un courriel:

travauxpublics@stcomelinriere.com

Faisons preuve de civisme en ramassant les excréments de notre animal, que ce soit **chien** ou **cheval**.

Ceci favorisera un environnement propre et agréable pour tous. Merci de votre collaboration.



Comité consultatif d'urbanisme

Le CCU est à la recherche de 2 candidats ou candidates pour remplacer des membres sortants sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale et amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et de voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

Info: 418-685-3825

Logements disponibles au HLM:

SAINT-CÔME-LINIÈRE

Adresse : 1375, 5e Avenue, Saint-Côme-Linière

1 chambre

Pour toutes questions: 418-228-0239.

Les formulaires de demande de logement sont disponibles au bureau municipal



ACTIVITÉS MENSUELLES EN NOVEMBRE 2023
 À l'École d'évangélisation du père Émilien Tardif
 1526, 19e rue Saint-Côme (Qc) G0M 1J0

Fin de semaine de l'École d'évangélisation : Session PHILIPPE
 Vivre l'expérience profonde de l'Amour du Christ en nous
 Vendredi 17 novembre à 19h30 jusqu'au dimanche 19 novembre à 12 h
 Frais de séjour :185 \$ Interne – 145 \$ Externe

- Soirée de prière tous les lundis : Louanges, Enseignement, Adoration à l'église de Notre-Dame-de l'Espérance, Québec (Diffusion sur YouTube ou Facebook à 19h25)
- Les mardis, de 13 h à 16 h : Adoration (ouvert à tous)
- Les mercredis dès 19 h : Soirée de prière Louanges, Enseignement
- Mercredi le 8 novembre, messe en mémoire du père Émilien Tardif débutant par la Récitation du chapelet à 18 h suivie Adoration à 18h30, Chants, Louanges à 19 h suivis la messe à 20 h, à l'École d'évangélisation père Émilien Tardif

Formation de guérison chrétienne – Niveau 6
 Guérison de la sexualité humaine – Évangélisation par Anne et Henri Lemay
 Prérequis : avoir suivi les niveaux 1 et 2 de la formation (avec les ateliers)

Avoir suivi le niveau 5 est fortement recommandé
 Jeudi 23 novembre à 14 h jusqu'au dimanche 26 novembre 17 h

Formation de guérison chrétienne – Niveau 5
 Guérison par les sacrements et les charismes par Anne et Henri Lemay
 Ouvert à tous

Jeudi 30 novembre à 14 h jusqu'au dimanche 3 décembre 17 h
 Frais de séjour: 385 \$ Interne - 300 \$ Externe (cahier inclus) par Niveau

AGAPÈTHÉRAPIE

Retrouve ta liberté d'enfant de Dieu en laissant l'Amour agapé parcourir ton histoire

Mardi 7 novembre à 19h30 jusqu'au dimanche 12 novembre à 12 h

Frais de séjour: 425 \$ incluant le volume

Pour information et inscription = Tél.: 581-398-7650 ou 418-685-3181

Inscription en ligne : <https://www.cscv-quebec.com>

Centre d'écoute Beauce-Etchemins

Ne restez pas seul(e) dans ces moments difficiles, nous sommes là pour vous. Service d'écoute téléphonique, gratuit et confidentiel 24h/24, 7 jours/7

Appelez nous: 418-228-0001

RAPPEL

Informations sur les taxes municipales 2023

Vous avez reçu votre compte de taxes municipales 2023 dernièrement. Voici quelques informations :

Nouveau code de taxe sur votre facture : Taxe gén. – Service dette. Il s'agit du service de la dette payable par l'ensemble de la municipalité qui était auparavant inclus dans la taxe foncière générale. Dorénavant, cette portion de taxe doit être présentée séparément.

Lorsque le compte atteint 300.00\$, il peut être payable en 4 versements. Voici un rappel des dates de versements:

1er versement le 19 mars 2023

2e versement le 25 mai 2023

3e versement le 10 août 2023

4e versement le 12 octobre 2023

Il existe plusieurs façons de payer votre compte de taxes:

- Dans plusieurs institutions financières: Au comptoir, au guichet automatique ou par internet
- Par la poste, en utilisant les coupons joints à votre compte, en nous faisant parvenir des chèques à l'ordre de Municipalité St-Côme-Linière
- À l'hôtel de ville (1408 rue Principale) en argent ou par chèque. Une boîte à courrier est située près de la porte d'entrée. Vous pouvez y déposer vos chèques. Ne jamais déposer d'argent dans la boîte à courrier. Veuillez noter qu'en tout temps, les paiements par carte de débit ou crédit ne sont pas acceptés.
- Vous pouvez aussi faire effectuer des retraits préautorisés dans votre compte aux dates de versements. Veuillez nous contacter au (418) 685-3825 à ce sujet.

Premiers répondants

La fonction de premier répondant assure, de par sa proximité à la population, une réponse rapide et efficace pour les situations d'urgence vitale en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

La municipalité de St-Côme-Linière est à la recherche de citoyens de

notre communauté pour rejoindre l'équipe des premiers répondants.

Ça vous intéresse?

Veuillez nous le faire savoir par courriel:

incendie@stcomelinier.com

ou par téléphone: 418-685-3825 poste 500

Merci à l'avance de votre intérêt!

Paielements par internet (SIPC)

Veillez vous assurer d'utiliser le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes 2023 lorsque vous faites un paiement en ligne. Ce numéro peut être différent des années passées. De plus, si vous avez plus d'une propriété, chacune a un numéro de matricule différent. Chaque paiement doit être fait sous le bon numéro, ceci afin d'éviter des erreurs de paiements.

Compagnie hypothécaire (institution financière)

Si c'est votre institution financière qui s'occupe du paiement de vos taxes, c'est vous qui avez la responsabilité de lui fournir votre compte de taxes. La loi nous oblige à faire parvenir le compte au propriétaire.

Frais de retard

En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais de 13% l'an (intérêt et pénalité) seront ajoutés au compte.

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Offres d'emploi—Municipalité St-Côme-Linière:

Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité, de même que le tableau électronique.



Réservation
418-227-2626

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :

(Horaire selon vos besoins)

- ✓ de soins de santé
- ✓ de services sociaux
- ✓ de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- ✓ des démarches d'insertion à l'emploi

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (pour tous types de déplacements) trois départs de votre municipalité par jour et trois retours de St-Georges vers votre municipalité.

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

- ✓ L'horaire du centre d'appel est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h
- ✓ L'horaire du taxi collectif est du dimanche au samedi du 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de Saint-Georges seront redirigés vers le Taxibus



Escouade canine MRC

Notre nouvel établissement se situe à l'adresse suivante :

217-1, 181e Rue, Beauceville QC G5X 2S9

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi de 11 h à 16 h.

PAIEMENT DES LICENCES

ESCOUADE CANINE MRC

Il est maintenant possible d'enregistrer et payer votre licence via le site internet de l'Escouade Canine:
<https://escouadecaninemrc.com/>



REQUÊTE
CONCERNANT UN ANIMAL ?



418-225-9203

Contactez les professionnels qui s'occupent de notre municipalité



Le village de Saint-Côme en 1895

Il a fallu attendre les années 1880 pour qu'un village apparaisse. Quelques familles s'installent le long du chemin Kennebec, au nord de la chapelle située sur les terrains de la Fabrique. Tous ont un lopin de terre qu'ils cultivent surtout en jardin potager. Des arbres fruitiers: pruniers, pommiers, cerisiers et merisiers sont plantés. Presque chaque maison possède une petite étable-grange. Les villageois élèvent poules, vaches, cochons,

lapins, etc. pour assurer leur subsistance. La construction de l'église en 1890-1891 avait attiré des ouvriers venus de l'extérieur, ce qui avait grossi quelque peu le village en 1895. À gauche sur la rivière on aperçoit le premier pont construit par Jules Jacques en 1889.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, Fonds Réналd Lessard (114-1).

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Depuis le 1^{er} juin 2022, les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres.

*****Heures d'ouverture: Lundi 13h00 à 16h00 Mercredi 13h00 à 16h00 1er dimanche du mois de 13h00 à 16h00 ainsi que sur demande: 418-215-3365**

Visitez notre exposition sur la *Boulangerie Doyon*, qui rappellera de nombreux souvenirs à la population de Saint-Côme-Linière et des paroisses voisines.

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant votre carte de membre (10\$). La Société historique de Saint-Côme est aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

1551 19^e Rue Saint-Côme-Linière 418-685-2700
histoire@telus.net

Conférence par Mme Mélissa Guay-Lebel intervenante au centre L'éclaircie.



Sujets : -Informations sur leurs services.

-Problématiques liées à la violence tant aux niveaux conjugaux qu'interpersonnelles.

Cette conférence est organisée par le Cercle de Fermières de St Côme.

Lieu : salle paroissiale mardi le 7 novembre 2023

À : 19h

Entrée libre.

Cette réunion est ouverte à toute la population. Bienvenue à tous et à toutes.



Association-Bénévole
Beauce-Sartigan (ABBS)

Chez-nous les aînés sont notre priorité. Grâce à notre équipe et nos bénévoles dévoués, nous offrons les services suivants :

- L'accompagnement transport;
- Soutien aux proches aidants;
- Popote roulante;
- Visites et téléphones amitié;
- Activités physiques pour aînés;
- Accompagnement personnalisé.

Peu importe votre besoin ou votre situation, sachez que nous vous aiderons à trouver la solution.

Venez nous rencontrer ou vous pouvez nous joindre au :

11400, 1^{re} Avenue, bureau 120-A

Saint-Georges

G5Y 5S4



418 228-0007

Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site lastationcommunautaire.org

*****IMPORTANT*****

SALLE PAROISSIALE DE SAINT-CÔME

Veillez prendre note qu'à compter du 13 janvier 2023, vous devrez communiquer avec Marie-Louis Lachance ou Pascal Poulin pour la location de la salle paroissiale.

Marie-Louis Lachance 418-685-3654 ou 418-313-3373

Pascal Poulin 418-685-3929



LOCATION SALLE OPTIMISTE

POUR VOS BAPTÊME,
SHOWER, FÊTES
FAMILIALES, PARTYS
DE BUREAU, ETC.
PLUSIEURS
DISPONIBILITÉS
PENDANT LES FÊTES

CONTACTER LE SERVICE DES
LOISIRS
418-685-3825 POSTE 304



Marché de Noël

SAMEDI | 11 | NOVEMBRE
9HÀ15H | 2023

27 vendeurs et artisans

- JCC, tuques et foulards
- Denise Lemay, tricots
- Héritage rebelles
- L'coin Gourmand, friandises
- La boîte à passion
- Décoration sur bûches
- Cercle des fermières
- Préparation pots Mason
- Laini-mini, tricots
- Tuques et foulards, etc.
- Sweetlegs
- Rosie Onglerie & Couchous
- Réalisation MP Pro
- Arrangement de fleurs et cartes
- Marykay
- Gnomes
- Sorosaan
- Maison Primo
- Koloré et Unique
- Pantoufles
- Color Street
- Scentsy
- Les Tissus S.N.
- Tupperware
- Épicure
- Norwex
- Tricots

 **Salle Optimiste, Aréna Saint-Côme**
1517, 19^e rue Saint-Côme linière

Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter Mme Brigitte Drouin au (418) 685-3825 poste 300 ou par courriel : arenastcome@stcomelinriere.com



SOIREE 8+
JEUX DE SOCIÉTÉ

LUNDI 6 NOVEMBRE 18H-20H30
ARRIVE QUAND TU PEUX ET QUITTE QUAND TU VEUX!
50 JEUX
DISPONIBLES
GRATUIT

SEUL, ENTRE AMIS OU
EN FAMILLE VIENS
DÉCOUVRIR NOS JEUX

SCRIGNO TINES, DISPONIBLES
SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA DE
SAINT-CÔME-LINIÈRE

BINGO AÎNÉS

Dégustation et bingo
GRATUIT

MERCREDI 15 NOVEMBRE 13H
MERCREDI 13 DÉCEMBRE 13H

INSCRIPTIONS OU
INFORMATIONS
LOISIRS 418 685-3825
POSTE-304

Salle Optimiste 1517, 19^e rue
Saint-Côme Linière



Changement d'heure et avertisseur de fumée

Le changement d'heure aura lieu dans la nuit du 4 au 5 novembre 2023. Nous reculerons alors d'une heure et nous reviendrons à l'heure normale de l'Est.

Nous vous invitons à profiter du changement d'heure pour vérifier vos avertisseurs de fumée et remplacer les piles. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps peut sauver des vies.

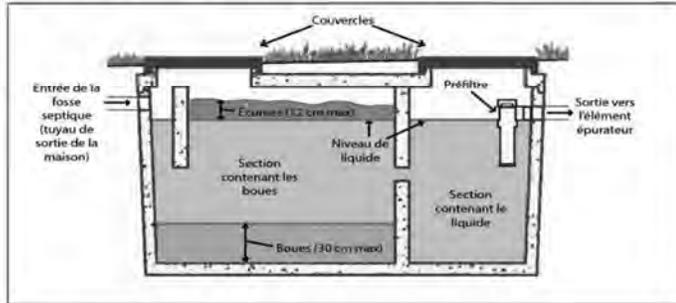


1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques :

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées complètement.



Consignes à respecter - Vidanges installations septiques

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques :

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

Cédule des vidanges des fosses septiques 2023

Municipalité de St-Côme-Linière au complet

18 au 22 septembre

25 au 29 septembre

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.

10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.

11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1 Couvercle BIEN dégagé



Photo 2 Couvercle PAS bien dégagé



Photo 3 Couvercles en polyéthylène doivent être dévissés

Centre régional de traitement des boues: Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)
Par téléphone:
418 397-8479 (en tout temps sur une boîte vocale) ou

418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Site internet de la municipalité
de St-Côme-Linière:

www.stcomelinier.com



Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 ou 2 pieds à l'intérieur de leur cour. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance. Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Fonds et mesures d'aide aux entreprises

Le CEB offre différents fonds et mesures afin de consolider les entreprises existantes, assurer la relève, maintenir des emplois, stimuler l'entrepreneuriat et encourager l'innovation sur son territoire. Ces fonds servent souvent de levier financier afin d'obtenir d'autres sources de financement.

Consultez le site internet pour un résumé des programmes, types d'aide, montants, projets admissibles et principaux critères :

www.cebeauce.com/programmes-aides-financieres

CEPS Beauce-Etchemins

Faire le deuil
de son enfant



Nous recherchons des parents qui ont perdu un enfant et qui aimeraient se réunir pour partager leur expérience de deuil. Nous croyons que ce serait une excellente façon de s'entraider et de passer à travers cette dure épreuve.

Pour vous inscrire:

T:(418)228-3106

C: cepsaa@ip4b.net

GROUPE ESPÉRANCE ET CANCER

Un organisme d'ici qui vous accompagne depuis 30 ans !

Notre mission

Offrir aux personnes atteintes de cancer et à leurs proches aidants, un milieu de vie, un réseau d'entraide et d'action ainsi que des activités favorisant leur prise en charge et l'amélioration de leur qualité de vie physique et psychologique.

Nos services

Relation d'aide
Écoute et accompagnement
Groupes d'entraide
Informations et références
Formations de croissance personnelle
Ateliers divers et activités sociales
Services de massothérapie à faible coût
Service de jumelage
Prêt de prothèse capillaire
Dons de bonnets
Accompagnement en fin de vie
Suivi de deuil

Informations

Territoires desservis

- Les Etchemins
- Robert-Cliche
- Beauce-Sartigan

Pour nous joindre

418-227-1607 | 418-625-2607
477, 90e Rue, bureau 250 (Place 90)
Saint-Georges, G5Y 3L1
www.esperanceetcancer.org
Suivez-nous sur

BEAUCE - ETCHÉMINS
« Bien plus qu'un groupe »

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654
ou Louise : 418-685-1273

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements... Une bonne façon de donner au suivant... Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!



Comptoir d'aubaines

Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à 15h30
Jeudi	13h00 à 15h30 18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à 15h30



Service incendie St-Côme-Linière



Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire? Contactez la municipalité au 418-685-3825



HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire:

418-685-3825 ou st-come@stcomelinriere.com



Havre
l'Éclaircie

Maison d'hébergement et de transition pour femmes
victimes de violence conjugale et leurs enfants

Tu peux nous joindre en tout temps au

418 227-1025 ☎ 1 800 709-1025

24 heures sur 24, 7 jours par semaine



Transport
Autonomie
Beauce - Etchemins
Transport adapté et collectif

Pour plus d'information

Transport adapté : 418-227-4147

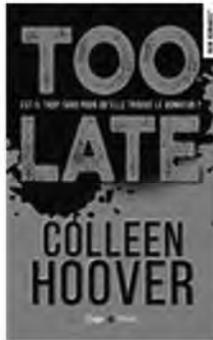
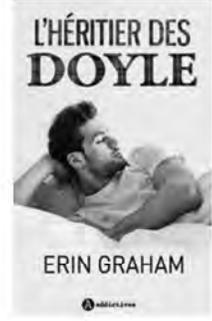
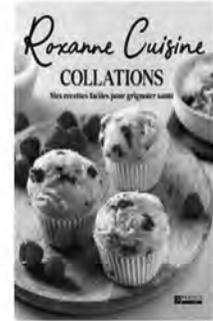
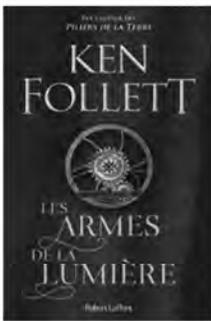
Transport collectif : 418-227-2626

Site Internet www.transportautonomie.com

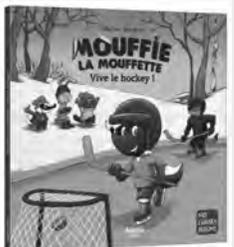
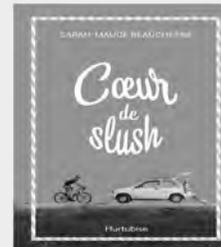
Nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale -

Location à **2.50\$ / 2 semaines** Seule la collection «best-sellers» est payante...

Tous les autres livres et magazines sont gratuits.



Nouveautés jeunesse



Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- **Veillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.**
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

Merci de votre collaboration

Horaire bibliothèque - Novembre 2023

DIM	LUNDI	MARDI	MERC	JEUDI	VEND	SAM
			1 8H30-12h00 18H30-20H30	2 Fermée	3 18h30-20h30	4 Fermée
5 Fermée	6 8h30-12h00 13h00-16h30	7 8h30-12h00 13h00-16h30 16h30-20h30	8 8H30-12h00 18H30-20H30	9 Fermée	10 Fermée	11 10h00-12h00 heure du conte 10h15-11h00
12 Fermée	13 8h30-12h00 13h00-16h30	14 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	15 8H30-12h00 18H30-20H30	16 Fermée	17 18h30-20h30	18 Fermée
19 Fermée	20 8h30-12h00 13h00-16h30	21 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	22 8H30-12h00 18H30-20H30	23 Fermée	24 Fermée	25 10h00-12h00 heure du conte 10h15-11h00
26 Fermée	27 8h30-12h00 13h00-16h30	28 8h30-12h00 13h00-16h30 18h30-20h30	29 8H30-12h00 18H30-20H30	30 Fermée		

Bingo chaque 1er dimanche du mois

Salle paroissiale

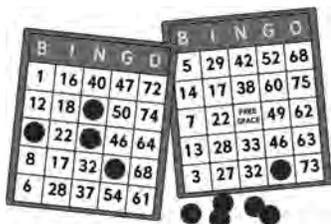
*** **Nouvel horaire: 13h00** ***

450\$ en prix

Coût d'entrée: 15\$

18 ans et plus

Bienvenue à tous!



Disposition des carcasses de gibier

Nous demandons la collaboration de tous pour la disposition des carcasses de gibier. Récemment, des carcasses ont été retrouvées dans des conteneurs et dans les fossés, ce qui est strictement interdit. Aux personnes concernées, veuillez contacter les entreprises qui offrent les services de ramassage.

Merci!

Dépôt d'huiles diverses



Il faut dorénavant vous rendre à la Régie inter-municipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. Le service demeure sans frais.

695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

Merci de votre collaboration



Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : 418-685-2230

MAISON DE LA FAMILLE
BEAUCE-ETCHEMIN
LA GRANDE OURSE

REPRISE DU SERVICE DE RÉPIT à 1\$!!!

Ce service permet **aux parents** de la municipalité de St-Côme-Linière de bénéficier d'un moment de répit de quelques heures, soit d'une demi-journée, 2 fois par semaine.

- **Quand:** Les mercredis et jeudis | 8h30 à 11h30
- **Pour qui:** Enfants 2 - 5 ans
- **Coût:** 1\$ / enfant
- **Où:** Aréna de St-Côme (2e Étage)
- **Par qui:** Des éducatrices professionnelles

Juste pour vous les parents!

INSCRIPTIONS | INFORMATIONS

418-228-9192

Inscriptions obligatoires par téléphone chaque lundi dès 8h30. Certaines conditions s'appliquent.

À la recherche d'un service de garde reconnu?

Inscrivez votre enfant sur laplace0-5.com

Message important

Aller-vous inscrire sur la place 0-5 afin que le Ministère de la Famille connaisse les besoins de garde de notre municipalité.

VIACTIVE DE JOUR À SAINT-CÔME

Lieu: Salle paroissiale

Animatrice
Odile Lessard

LES MARDIS
★ 10H00 À 11H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
ANNE ROY 418-228-0007

VIACTIVE DE SOIR À SAINT-CÔME

Lieu : salle de l'Aréna
GRATUIT
animatrice
Nathalie Vigneault

LES MERCREDIS
★ 18H00 À 19H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs...** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Il est possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction). Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page.

Si vous ne voulez pas procéder en ligne, veuillez composer le 418-685-3825 ou encore transmettre votre demande par courriel à st-come@stcomelinier.com. **Merci de votre collaboration!**

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:

**Les Entreprises
Dennis Poirier Inc
Téléphone : 418-230-8088**

**Courriel :
dennispoirier@hotmail.com**

Terrains résidentiels à vendre

Terrains situés sur la 16e Rue, entre la 12e Avenue et la 16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services municipaux: École, aréna, église, bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas
(418) 226-8370

Courriel:
danieldumas@hotmail.ca

Terrains disponibles
au parc industriel

Pour informations: (418) 685-3825

Nouveau développement résidentiel **Les Boisés Dulac**

(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac
1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac
1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca

Nouveau promoteur immobilier !

Projet de jumelés et maisons neufs à vendre à Saint-Côme-Linière dans la 13e rue et 16e rue.

Construction Linière, nouvelle entreprise locale, fait maintenant des constructions neuves aux allures chics et contemporaines. L'entrepreneur propose un rapport qualité/prix sans égal !

Situé dans le cœur du village, vous aurez accès à l'école primaire, l'aréna et plusieurs autres services de choix et installations sportives.

13e rue
Phase 1 – en cours
Phase 2 – à venir
Phase 3 – à venir

Contactez-moi dès maintenant pour obtenir plus d'informations !

Johnny Bougie

bougiejohnny@gmail.com





Centre d'Écoute du CEPS Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Comme vous le savez sans doute, le Centre du deuil offre des rencontres de groupe et individuelles pour toutes personnes adultes vivant un deuil.

Nos prochains groupes débuteront bientôt sous forme de vidéo conférence.

Contactez nous pour de plus amples informations.

Centre du deuil du CEPS Beauce-Etchemins

T : 418-228-3106

C : cepsaa@ip4b.net

Conférence gratuite
pour toutes et tous !

Offert par:

**"Femmes,
handicap et violence
conjugale: enjeux et voies
de sortie"**

MARTINE LÉVESQUE
É.R.O., Ph. D.

Marie-Pierre Baron
Ph. D.

Nathalie Sasseville
Ph. D., T.S.

Yolanda Munoz
Ph. D.

MARDI
7 novembre

19 heures

BILLET

Le Georgesville
300 118e Rue, Saint-Georges
QC J0Y 0E3

www.centrefemmesdebeauce.org

418-227-4037

RECYCLAGE

En novembre 2023, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 9 novembre

Jeudi le 23 novembre



Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomelinere.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue.



MUNICIPALITÉ DE
**SAINT-CÔME-
LINIÈRE**

Avez-vous visité notre site internet?
www.stcomelinere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres... Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

[Municipalité St-Côme-Linière](#)

Bande riveraine

Avis à tous et toutes, aucune construction n'est possible dans la bande riveraine d'un cours d'eau, lac ou rivière, cela peut varier de 10 à 15 m de chaque côté. Donc on doit s'en tenir à ces distances minimales et aucune installation septique non plus n'est autorisée.





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10\$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations: M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Gervais Morin au 418-685-3149.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinier.com

www.stcomelinier.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

**Centre d'écoute téléphonique et de prévention du
suicide Beauce-Etchemin**

Ligne d'écoute: 418-228-0001

Le Sillon

**Regroupement de parents et amis de la personne
atteinte de maladie mentale**

URGENCE DÉTRESSE:

1-866-APPELLE1-866-277-3553



**Réservation
418-227-2626**

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811
Info-social
24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches
Québec

Garage de toile

Il est permis d'installer un garage de toile à partir du 15 octobre jusqu'au 15 avril de l'année suivante.



**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.